

**FESTIVAL DU LIVRE**

**ET DE LA BD**

DIMANCHE 6 OCTOBRE 2024

Espace AGORA - 6, rue des violettes - Le Beignon-Basset

85170 LE POIRÉ SUR VIE

DOSSIER D’INSCRIPTION EXPOSANTS

*DOSSIER À COMPLÉTER ET À RETOURNER, PAR VOIE POSTALE, À L’ADRESSE CI-DESSOUS* **:**

***Amicale du Beignon-Basset - Festival du livre et de la BD - 6, rue des violettes***

***85170 LE POIRÉ SUR VIE***

Réservé à l’administration de l’association

N° de retour : Date de réception :

**Amicale du Beignon-Basset**  **Président : Joël RABILLER**

Courriel : [amicalebb@gmail.com](mailto:amicalebb@gmail.com) Tél : 02.51.34.10.40 https://www.amicale-beignonbasset.fr Port : 06.18.45.69.93

INFOS PRATIQUES

L’installation des stands est possible de 8h30 à 9h45, puis café/brioche offert au bar pour les auteurs, de même que le café du midi après le repas et une bouteille d’eau.

Buvette payante la journée, à disposition des exposants et des visiteurs (bière, jus de fruits, café, thé, infusions, eau, pâtisseries).

INFORMATIONS SUR L’EXPOSANT

( ) Auteur ( ) Editeur ( ) Association ( ) Librairie ( ) Autre

**Nom/ Prénom**\* : ………………………………………………………………………………………………………………….. **\**OBLIGATOIRE***

Raison sociale : …………………………………………………………………………… N°SIRET : ..........................................................................

N°RC : ……………………………………………………………………. (*Obligatoire professionnels seulement*)

Adresse: ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Code postal : …………………………………… Ville : …………………………………………………………………………………….

Nom du contact : ............................................................................ Fonction : ..........................................................

**Tél \*:**  ………………………………………………. **Email \*:**  ………………………………………………………………………………….. **\**OBLIGATOIRE***

**Genre littéraire** : ………………………………………………………………………………………………………………………………. **\**OBLIGATOIRE***.

INSCRIPTION EXPOSANT

**Auteurs : 10 € - Editeurs &** **Libraires** : **40€**

***Règlement joint pour validation d’inscription.***

MATÉRIEL À DISPOSITIONENGAGEMENT

Des tables seront mises à votre disposition ainsi que des chaises. **Libraires - Editeurs** : 2 tables 1,60 m *-* chaises : ………. *(indiquer nombre)* - Grilles ( )oui ( ) non

**Auteurs, scénaristes et illustrateurs** :

1 table 1,60 m - chaises\* (1) ou (2) – Grille ( )oui ( ) non *\*Rayer la mention inutile*

RESTAURATION SUR PLACE

**Repas** sur place possible pour **12€** *(buffet froid ou plateau + boisson + café)* ( ) OUI ( ) NON

***Règlement joint pour validation repas.* Soit : 12€ x =**

(Note : la commande des repas au fournisseur doit être réalisée 3 semaines avant le salon). *Les exposants qui n’ont pas réservé de repas, n’ont aucune garantie de restauration !*

**L’exposant s’engage à se conformer sans réserve ni exception, aux conditions du règlement du salon dont il reconnait avoir pris connaissance.**

Fait à ***Signature*** (avec mention **« *lu et approuvé* »**)

Le ..........................................OR A

**À remplir par les auteurs**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **OUVRAGE(S) A PRÉSENTER** | | | |
| **TITRE** | **GENRE** | **EDITEUR** | **DATE DE PARUTION** |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

SALO

**FESTIVAL DU LIVRE ET DE LA BD**

**85170 LE POIRÉ SUR VIE**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

RÈGLEMENT GENERAL

1 - Organisation et heures d’ouverture

L’organisation du Festival du livre et de la BD est assurée par l’Amicale du Beignon-Basset au Poiré sur Vie, et se déroule à la salle du discobole au 6, rue des violettes – Le Beignon-Basset.

Le festival est ouvert gratuitement au public : Dimanche 6 octobre 2024 de 10h00 à 18h00

2 - Conditions de participation et contrôle des admissions

Le but de ce festival est la promotion de la littérature et de la bande dessinée, la vente de livres neufs et accessoires du livre.

Tous les produits et matériels présentés ou utilisés devront être conformes à la réglementation européenne et française notamment en ce qui concerne la sécurité des personnes et des biens.

La vente d’ouvrages d’occasion et les soldes sont prohibés.

Le Président de l’Amicale détient seul le pouvoir de solliciter et de choisir les personnes autorisées à exposer au Festival du Livre et de la BD.

Pour participer à la manifestation, les exposants doivent remplir un dossier de pré-inscription qui doit être retourné, dûment complété et signé, accompagné du règlement correspondant, au plus tard le 30/05/2024.

L’inscription n’est définitive qu’après validation par l’Amicale du Beignon-Basset et la réception du règlement par chèque.

Aucun remboursement ne pourra s’opérer quel que soit le motif de l’annulation de la réservation, sauf si cette dernière est le fait de l’Amicale du Beignon-Basset, pour raison impérative ou de force majeure.

Dans cette dernière hypothèse aucune indemnité ou dommages et intérêts ne pourront être exigés par l’exposant.

L’Amicale du Beignon-Basset a pour mission de veiller à l’éthique de la manifestation dans le respect des principes démocratiques, des lois et de la Constitution refusant ainsi toute publication à caractère raciste ou révisionniste.

3 - Plan de la manifestation

L’Amicale du Beignon-Basset détermine le mode d’attribution des emplacements du Festival du Livre et de la BD.

Elle établit librement le plan, ainsi que la répartition des emplacements, en fonction de la date de réception du dossier d’inscription de l’exposant.

4 - Prestations

Les tables seront à décorer par vos soins (nappes, déco, etc...). La surface concédée est délimitée par la table ; les exposants ne doivent pas empiéter sur les allées de circulation.

5 - Communication visuelle

Les affiches ou tous autres documents visuels de communication, spécifiques ou généraux, présentés à l’intérieur du stand sont autorisés, s’il ne dégrade pas le lieu du festival.

L’exposant ne peut mener d’actions de promotion (distribution de promotions, etc...) en dehors du périmètre de son stand.

6 - Installation et démontage des stands

Les exposants peuvent prendre possession de leur emplacement le dimanche 6 octobre 2024 à partir de 8 h 30. L’installation définitive est souhaitable pour 9 h 45 et, en tout état de cause, effective au plus tard à 10 h.

AUCUN remballage du stand ne devra être effectué par l’auteur AVANT 18h

7 - Interdictions

Il est interdit de fumer dans l’ensemble des bâtiments. Les animaux de compagnie sont interdits sur le salon.

9 - Parking

Les exposants bénéficieront d’un espace de déchargement de leur matériel qu’ils devront libérer au plus vite et d’une place de parking réservée *(un véhicule par stand)* à proximité.

10 - Sécurité

Les exposants s’engagent à respecter strictement les consignes de sécurité et en particulier à ne pas déplacer, ni dissimuler les matériels de première intervention.

11 - Les repas

Les repas doivent être pris à tour de rôle si possible, afin que les stands ne soient jamais vides pendant l’heure du déjeuner. Il est demandé une participation de 12 € par repas. Les repas réservés ne pourront être remboursés.

12 - Auteurs

Seuls les auteurs ayant publié un ouvrage pourront présenter leur candidature à une participation au salon.

Les auteurs qui souhaitent participer au salon doivent se rapprocher de leur éditeur si celui-ci a réservé un stand sur le salon.

Si l’éditeur n’est pas présent sur le salon, il doit faire parvenir au Comité la biographie et bibliographie des auteurs présents.

Pour l’ensemble des auteurs, l’inscription ne sera validée par l’Amicale du Beignon-Basset qu’à réception :

*- du bulletin de préinscription complété et signé avec le règlement joint,*

*- de la photo de l’auteur (format portrait, bonne définition d’environ 2 mo maxi, libre de droits),*

*- de la biographie de l’auteur,*

Ceux-ci doivent être adressés le plus tôt possible et au plus tard le 30 juin 2024.

Dès validation de l’inscription, la photo et la biographie seront mises en ligne sur le site internet du salon.

Elles doivent être envoyées à [amicalebb@gmail.com](mailto:amicalebb@gmail.com) comme indiqué sur le coupon-réponse.

**13 - Assurances**

L’exposant et les auteurs devront faire leur affaire personnelle de l’assurance de leurs biens et de leur responsabilité civile et professionnelle. En cas d’accident ou de dommage, l’exposant et les auteurs renoncent à tout recours contre l’organisateur et ses représentants de l’Amicale du Beignon-Basset.

**14 - Obligations des exposants**

Les exposants s’engagent à respecter l’intégralité du règlement général qui est de stricte exécution.

Joël RABILLER - Président et organisateur du Festival du Livre et de la BD

**REGLEMENT GENERAL à renvoyer daté et signé pour accord.**

*Nom, Prénom :*

*Date :*

*Signature :*